



PROCÈS-VERBAL

Réunion de l'assemblée générale des parents, tenue à l'agora de l'école le jeudi 7 septembre 2023, à 19h.

Présent(e)s

Dault-Lagacé, Sylvain, directeur
Villeneuve, Lyne, secrétaire
Alvarado, Vanessa, parent
Ciura, Karine Ann, parent
Côté, Michaël, parent
Fortin, Maude, parent
Fortin-Guellouz, Myra, parent
Hébert, Marie Claude, parent
Lapointe, Véronique, parent
Larocque, Nicolas, parent
Mesadieu, Guylande, parent
Miville, Xavier, parent
Moyene Lesur, Béatrice, parent
Proulx, Caroline, parent
Renauld, Roselyne, parent
Villeneuve, René, parent

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

M. Dault-Lagacé déclare l'ouverture de l'assemblée à 19 h 02. Il souhaite la bienvenue à tous les parents.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Mme Lyne Villeneuve se propose en tant que secrétaire de l'assemblée. La proposition est adoptée à l'unanimité.



3. Lecture et approbation de l'ordre du jour

M. Dault-Lagacé apporte des modifications à l'ordre du jour. Au point 7 – élection des nouveaux membres, il faut élire 4 mandats de 2 ans. L'approbation de l'ordre du jour est proposée par Mme Ciura et appuyée par Mme Lapointe. Approuvé à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle de 2023

M. Dault-Lagacé fait la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle. L'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 6 septembre 2023 est proposée par M. René Villeneuve et appuyée par Mme Karine Ann Ciura. Adopté à l'unanimité.

5. Mot de la direction

M. Dault-Lagacé présente certaines informations au sujet de l'école. Il précise que l'école accueille le même nombre d'élèves que les années passées, c'est-à-dire environ 1300 étudiants. L'école a toute son équipe d'enseignants, il reste seulement 1 poste de professionnel à combler 2 jours par semaine. Le nouveau logo des Jaguars est lancé. L'école est à son meilleur, plusieurs travaux de peinture ont été faits, supervisées et organisées par Madame Laliberté, plusieurs tableaux blancs ont été également installés. La climatisation va se faire éventuellement dans toute l'école, il attend des nouvelles du service des ressources matérielles. Présentation de la nouvelle secrétaire de gestion Lyne Villeneuve.

Monsieur mentionne que la piscine est fonctionnelle, que les micro-ondes sont installés. Que les portables aient été distribués et par la suite la distribution des Chromebook se fera. Tous les élèves ont leur horaire.

Nous fassons face à un grand défi avec les moyens de pression des enseignants, plusieurs activités comme le ski, ne pourra pas avoir lieu puisque c'est un enseignant qui en est responsable. Nous cherchons à maintenir la cafétéria active, nous allons la réorganiser dans le but d'offrir un service alimentaire de qualité. Nous allons offrir des produits différents tels que de la soupe en vrac. Les profits de la cantine vont servir à payer l'employé et nous allons impliquer les élèves en suspension.



Monsieur Villeneuve se questionne sur le ratio élèves et enseignant. Monsieur Dault-Lagacé précise qu'il y a 15 nouveaux enseignants, 4 sont formés sur 15, 2 mentors vont parrainer les nouveaux, en plus d'avoir un plan de formation interne, la CSSD offre 2 formations externes pendant les journées pédagogiques.

Il nous rappelle également les trois valeurs de l'école : communication, plaisir et respect.

6. Rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents (OPP) et du comité de parents

M. Dault-Lagacé explique les rôles et fonctions du conseil d'établissement. Il mentionne aussi que le Centre de services scolaire des Draveurs offre une formation gratuite à tous les nouveaux membres du conseil d'établissement. Le conseil d'établissement se rencontre environ 7 fois pendant l'année. Cependant, un minimum de 5 rencontres est obligatoire.

M. Dault-Lagacé explique le rôle de l'OPP (organisme de participation des parents). Il explique que cet organisme est facultatif, mais qu'il collabore avec le technicien à la vie parascolaire pour l'organisation d'activités (p. ex., soirée de reconnaissance, bal des finissants).

M. Dault-Lagacé explique par la suite le rôle du comité de parents. Il mentionne que légalement, ce comité est constitué d'un représentant et d'un substitut par école pour l'ensemble du Centre de services scolaire des Draveurs.

7. Conseil d'établissement

M. Dault-Lagacé présente le rapport annuel de l'année précédente.

Présentation des membres

Mme Marie-Claude Hébert

Mme Karine-Ann Ciura

M. René Villeneuve



Élection des nouveaux membres

Il y a 4 postes de deux ans à combler. De plus, 2 substituts devront être identifiés.

Les parents suivants se présentent pour l'élection :

Michael Côté

Kari Ann Ciura

Maude Fortin

Caroline Proulx

Vanessa Alvarad

M. Dault-Lagacé demande aux parents de se présenter.

Mme Villeneuve est nommée secrétaire d'élections. Tous les parents présents procèdent au vote. Mme et M. Villeneuve procèdent au dépouillement des votes.

À la suite du processus, les parents suivants sont élus membres du CÉ :

Michael Côté

Kari Ann Ciura

Caroline Proulx

Vanessa Alvarad

M. Dault-Lagacé offre ses félicitations aux nouveaux membres.

Élection des substituts

Les parents substituts sont les suivants :

Mme Maude Fortin

M. Nicolas Larocque

Date de la première rencontre de l'année du conseil d'établissement

M. Dault-Lagacé annonce que la première rencontre du CÉ se tiendra le mercredi 27 septembre 2023 à 19 h.



8. Organisme de participation des parents (OPP)

M. Dault-Lagacé propose d'établir un organisme de participation des parents pour l'école. Aucune demande de mise sur pied d'un OPP n'est faite. Il n'y aura donc pas d'OPP à l'école cette année.

9. Comité de parents

Il est proposé par Mme Lapointe, appuyé par Mme Marie-Claude Hébert, de nommer Mme Karine Ann Ciura comme représentante au comité de parents et de nommer Mme Caroline Proulx comme substitut. La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Période de questions

Aucune question.

11. Levée de la séance

La levée de la séance est proposée par M. Larocque et appuyée par M. Côté. La séance est donc levée à 20 h 15.